

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 3 FÉVRIER 2026**

| Membres       |    |            |   |           |   |          |   |           | Date de convocation |
|---------------|----|------------|---|-----------|---|----------|---|-----------|---------------------|
| En exercice : | 11 | Présents : | 9 | Excusés : | 2 | Absent : | 0 | Votants : | 11                  |
|               |    |            |   |           |   |          |   |           | 26/01/2026          |

L'an deux mille vingt-six le 3 Février à 19h00, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

**Présents :** Mrs Alban VOSSION, Claude BOURDON, Bernard LAPIERRE, Batiste FAVIER, Pierre LANEYRIE, Thomas ROLLET, Mmes Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT, Isabelle BERGER.

**Excusés :** Mr Jean-Claude LAPIERRE (a donné pouvoir à Mr Alban VOSSION)  
Mr Gianni FERRO

**Absent :** /

**Secrétaire de séance :** M. Alban VOSSION

### **1) DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CAOUTCHOUC POUR LA LAME DU CHASSE-NEIGE**

Claude Bourdon informe le conseil de l'état d'usure du caoutchouc de la lame du chasse-neige communal. Il est constaté que bien que la lame actuelle puisse potentiellement servir pour une campagne supplémentaire, son état limite présente un risque opérationnel en cas de fortes chutes de neige. La discussion a souligné l'importance de la prévoyance pour garantir la continuité du service de déneigement.

Après débat, le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide l'achat d'un nouveau caoutchouc pour la lame du chasse-neige, pour un montant de 1 138,67€ HT (soit 1 366,40€ TTC) auprès de la société TMC- ACBI et autorise le Maire à signer le devis et tous documents se rapportant à cette opération.

### **2) QUESTIONS DIVERSES**

#### **SUIVI DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été adopté par le précédent Conseil. Les documents publics, incluant les diagnostics et le PADD, sont mis à disposition sur le site internet de la commune.

En complément, une réunion de travail est programmée mi-février avec le syndicat agricole, l'ODG et l'Union des Producteurs de Pouilly-Fuissé. L'objectif est de partager l'avancement des travaux et d'intégrer les attentes des vignerons dans le futur PLU.

#### **RÉNOVATION DES BÂTIMENTS ÉCOLE /MAIRIE/GARDERIE/ CANTINE**

Mr le Maire informe le conseil sur la réunion avec le cabinet d'architectes et le bureau d'études thermiques. Le projet avance et plusieurs orientations techniques ont été discutées pour chaque bâtiment.

Le bureau d'études doit maintenant chiffrer les différents scénarios sur le mode de chauffage pour permettre au conseil de prendre une décision éclairée.

#### **ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES**

Mr Claude Bourdon a abordé plusieurs points concernant la voirie et les réseaux. Le problème récurrent de bouchage du branchement d'assainissement dans la descente des Gerbeaux a été discuté. Après plusieurs interventions, Mr Bourdon souligne que la MBA s'est engagée à refaire le branchement.

Concernant les grilles d'eaux pluviales qui se soulèvent sur la route des Combes, il a été clarifié que cette section n'est pas à la compétence de MBA et reste sous la responsabilité de la commune. L'employé communal interviendra pour resceller les grilles.

#### **POTEAU TÉLÉCOM CASSÉ SUR LA DEPARTEMENT D54**

Le cas d'un poteau Télécom cassé a été de nouveau évoqué. Malgré les signalements auprès de l'opérateur concerné, aucune intervention n'a eu lieu. Le sujet a été remonté à la DRI. Le conseil s'inquiète de la situation et engagera une procédure plus formelle si aucune action n'est entreprise.

## **SIGNALÉTIQUE**

Mr Bernard Lapierre informe le conseil sur la réunion de la commission voirie avec le syndicat agricole au sujet de la remise à niveau des panneaux signalétiques communaux. Il a été convenu d'une part que le syndicat agricole s'occupera de la mise à jour des lames, et que de l'autre, la commune mettra à jour la charte graphique qui définit les règles (couleurs, polices, dimensions,...).

## **PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Claude Bourdon souligne qu'un devis a été demandé à l'entreprise Signaux Girod concernant l'installation de panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération. Ces panneaux sont nécessaires pour se conformer à la réglementation de la signalisation routière. Ils seront placés de chaque côté de la « route des bouthières » (entrée et sortie de l'agglomération).

Le devis s'élève à 234.58€ HT (soit 281.50€ TTC). Le conseil municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

## **PROBLÈME DE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE**

Le problème de stationnements gênants sur la commune a été soulevé. Il est convenu que le prochain conseil municipal se penchera sur cette question pour trouver des solutions ciblées à plusieurs endroits de la commune.

## **TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (SYDESL)**

Les travaux d'enfouissement des réseaux à Pouilly sont presque terminés, il ne reste que la pose des luminaires. La SMEE doit intervenir prochainement. D'autres points sur la commune sont en attente de finalisation (remplacement de luminaires, correction d'installations).

## **ENTRETIEN DES CHEMINS**

Claude Bourdon rapporte des retours positifs sur la réouverture de chemins ruraux par les employés communaux.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU :**

|                       |                                     |                 |  |
|-----------------------|-------------------------------------|-----------------|--|
| LAPIERRE Jean-Claude  | Excusé<br>(pouvoir à Alban VOSSION) | ROLLET Thomas   |  |
| BOURDON Claude        |                                     | BERGER Isabelle |  |
| FERRO Gianni          | Excusé                              | VOSSION Alban   |  |
| LAPIERRE Bernard      |                                     | JACQUOT Céline  |  |
| LANEYRIE Pierre       |                                     | FAVIER Batiste  |  |
| TROUILLET Marie-Agnès |                                     |                 |  |

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES :**

|           |                                                                 |
|-----------|-----------------------------------------------------------------|
| 2026 /005 | Devis pour l'achat d'un caoutchouc pour la lame du chasse-neige |
|-----------|-----------------------------------------------------------------|

La séance est levée à : **21h15**

Date du prochain conseil municipal : **Mardi 3 Mars 2026 à 18H30**